

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	
du 25 juin.....	p 2
Location de la salle polyvalente.....	p 3
Assainissement.....	p 3
Aux nouveaux habitants.....	p 3
Le chantier international du four du	
petit Guillon.....	p4
Activités du entre social MJC.....	p5
ADMR Cercle des Aînés.....	p6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Randonnées.....	p7
Etat Civil.....	p8
Agenda	
de septembre-octobre.....	p 8
Médecins de garde.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 236
SEPTEMBRE
2004



Au petit Guillon, des jeunes du monde entier ont refait un four...et c'est une réussite ! Photo Alain PORTE

LA JEUNESSE, LA SOLIDARITÉ, LA CRÉATIVITÉ

Vous avez sans doute rencontré au cours du mois d'août un groupe de jeunes évoluant à bicyclette à la découverte de notre village.

Il s'agissait des jeunes participant au « chantier international de jeunes » dont Eliane PORTE vous a parlé dans le bulletin de juillet. Vous connaissiez donc les objectifs de cette action et de l'association « SOLIDARITE JEUNESSE ».

Que s'est-il passé pendant ces trois semaines ?

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés avec nous pour l'accueil des jeunes. Grâce à vos prêts divers (matelas, linge, vélos, réfrigérateur, matériel de cuisson etc...) l'organisation a été très largement facilitée. Merci également à tous ceux, particuliers ou associations, qui ont fourni le casse croûte de la matinée au groupe.

Et surtout un grand merci et nos félicitations à ceux qui, présents sur la chantier en permanence avec nos jeunes, ont pu leur faire profiter de leur expérience et connaissance professionnelles et participer avec eux à la restauration du four à pain du Petit Guillon :

- Claude BORDRON, maçon retraité de l'équipe technique communale,
- Michel VALLAT, artiste dessinateur du projet,
- Joël BRENON et Patrick BARCOUZAREAUD, rivaux du chantier,
- Franck TROUSSICOT et son « tracto-pelle »,
- Yves GOYON, salarié de l'équipe technique qui n'a pas mesuré son temps et qui a changé ses dates de congés pour être présent.

Ce projet n'aurait pas existé sans le couple BRENON qui ont cédé le four à pain à la commune pour le franc symbolique. Pendant toute la durée du chantier, une partie de leur habitation a été mise à disposition des jeunes et Elise était toujours disponible.

Les habitants du village des Rosiers se sont vraiment mobilisés pendant ces trois semaines et ont appris à mieux se connaître. Des liens importants se sont créés et vont sans doute modifier les relations de voisinage.

Certaines familles s'étaient proposées pour l'accueil des jeunes et nous les en remercions. Le projet prévoyait une vie en collectivité permanente, c'est ainsi que les participants, venus de tous horizons (ALGERIE, COREE, ETATS UNIS d'AMERIQUE, RUSSIE, TURQUIE et bien sûr FRANCE) ont partagé pendant trois semaines chaque moment de la journée.

Nos jeunes monastériens les ont côtoyés, accompagnés, voire transportés avec leur véhicule lors des sorties à la découverte de la région.

Un travail exceptionnel a été réalisé au Petit Guillon, il ne reste que la couverture du four à réaliser, quand et par qui ? A nous tous de décider.

En vous promenant sur le site, vous pourrez découvrir le fruit du travail fait en commun et vous amusez à déchiffrer les inscriptions taillées dans la pierre du manteau de la cheminée, de quoi s'agit-il ? A vous de deviner.

Vous avez peut être dans votre village, un petit patrimoine à restaurer. Un nouveau chantier l'année prochaine ? Pourquoi pas.

Le maire
Cécile FORGERON

Mise en place du plan national canicule en Charente

Selon les instructions préfectorales, le Conseil Municipal décide de recenser toutes les personnes âgées ou handicapées vivant seules et désigne Mmes VALLAT et FORGERON comme interlocutrices des pouvoirs publics en cas de déclenchement d'alerte par le Préfet.

Modifications budgétaires

Le Conseil Municipal décide des modifications budgétaires suivantes

Budget Communal

Dépenses de fonctionnement

Subvention Caisse des écoles : - 1 170 € ; Subvention régie de transport : + 1 170 € ; subvention de fonctionnement : - 700 € ; virement à la section d'investissement : + 700 € ; Autres charges financières : + 200 € ; entretien bâtiments : - 200 € ; fêtes et cérémonies : - 500 € ; subventions autres privés : + 500 € ;

Dépenses d'investissement

Aire de jeux : + 700 €

Recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement : - 700 €

Budget Régie de Transport

Dépenses de fonctionnement :

Mise à disposition chauffeur : + 2 850 € ; carburant : + 500 € ; Entretien : + 500 €

Recettes de fonctionnement :

Vente de cartes de bus : + 1 160 € ; subvention du département : + 3 020 € ; mise à disposition des bus : - 1 500 € ; Subvention commune : + 1 170 €.

Chantier international jeunes

Une réunion du groupe de travail aura lieu le 7 juillet.

Organisation de l'année

Jacquire
Des animations sont prévues à Mouthiers du 15 au 20 juillet organisées par le Conseil Général, le Comité départemental de Tourisme, le Comité départemental des randonnées pédestres, le Centre social et culturel et Communauté de Communes Charente Boëme Charraud, la MJC de Mouthiers, Sentiers de Boëme et la Commune.

Rapport annuel 2003 du service assainissement

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2003.

Tarifs location salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1er janvier 2005 (voir page 3).

Soutien au Maire de Roulet

Le Conseil Municipal décide de s'associer au mouvement de protestation contre les actes de malveillance à répétition sur les biens communaux, les agressions verbales ou physiques envers les élus, en fermant la mairie au public le jeudi 1er juillet 2004 de 16 à 18 h et en se rassemblant devant la mairie de Roulet.

Distinction honorifique

Le Conseil Municipal décide de proposer Monsieur Alain COMBEAUD pour l'attribution de « la lettre de félicitations » par la Direction de la Jeunesse et des Sports pour son action en faveur des activités du football et du tennis.

Concours des municipalités

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la Commune au concours des municipalités portant sur les opérations réalisées sur les bâtiments, le petit patrimoine, les sites urbains ou ruraux et le patrimoine mobilier

Tribunal Administratif -Affaire BONELLI

Le Conseil Municipal autorise Madame le maire à représenter la Commune devant le Tribunal Administratif dans l'affaire qui oppose la Commune et Monsieur BONELLI.

Accord pour acquisition immeuble par le CCAS

Le Conseil Municipal donne son accord au CCAS pour l'acquisition de l'immeuble abritant le foyer résidence ainsi que la parcelle y attenante à l'Office Public HLM.

Accord de garantie sur prêt au CCAS

Le Conseil Municipal accorde la garantie de la Commune pour l'emprunt que va contracter le CCAS pour le rachat de l'immeuble du Foyer et le terrain y attenante.

**Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
1er OCTOBRE
à 20 H 30**

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	Pour les habitants de la Commune	Pour les personnes hors Commune	Pour les associations de la Commune	Pour les associations hors Commune
1 jour de location :	96 € +16 € pour le chauffage	192 € +32 € pour le chauffage	La salle est prêtée gratuitement	192 € +32 € pour le chauffage
2 jours de location :	144 € + 32 € pour le chauffage	288 € + 64 € pour le chauffage		288 € + 64 € pour le chauffage
Caution :	160 €	160 €		160 €



AUX NOUVEAUX HABITANTS

Il en est qui sont venus s'installer à Mouthiers après avoir vu la commune à travers les vitres d'un train. A coté de ceux qui y habitent depuis qu'ils y sont nés, il y en a d'autres qui y reviennent parfois après avoir couru le vaste monde. D'autres s'y sont installés après avoir découvert ses paysages par la route ou par les sentiers de randonnée. Certains y arrivent après avoir participé à l'une ou l'autre des manifestations organisées chaque année. Bref il y a mille manières et autant de raisons de venir ou de revenir à Mouthiers pour y résider.

Alors, si vous êtes de celles et de ceux qui habitez MOUTHIIERS depuis moins d'un an, notez que le **vendredi 17 septembre à 18 H 30**, Madame le maire, et toute l'équipe municipale seront heureux de vous rencontrer pour vous souhaiter officiellement la bienvenue, autour d'un verre, et en bonne compagnie. En effet, les responsables associatifs de MOUTHIIERS seront également présents pour présenter leurs associations et les activités et manifestations qu'elles organisent. Le rendez-vous est à la MJC à coté de la gare, mais il sera difficile d'y venir en train : cela fait trop longtemps qu'il ne s'y arrête plus.

ASSAINISSEMENT

Différents textes réglementaires édictés au cours des 10 dernières années imposent l'existence du service public d'assainissement non collectif. C'est la communauté de communes qui assure donc ce service au profit des cinq communes de l'intercommunalité CHARENTBOEME-CHARRAUD.

Selon ces textes, ce service doit assurer le contrôle technique de conception, d'implantation et de bonne exécution des installations neuves dans un premier temps, et, dans un deuxième temps, il doit assurer la vérification périodique du bon fonctionnement des installations existantes.

Les constructions neuves érigées depuis 2 ans dans la communauté de communes font donc l'objet d'une intervention préalable de la technicienne de la communauté de communes, madame Claire CHENO. Son action va bientôt concerner les installations existantes avec, comme premier objectif d'obtenir une meilleure conformité des installations afin de garantir la salubrité publique, d'améliorer la qualité des ressources en eau, et contribuer à la protection de l'environnement.

Le premier rôle de la technicienne va consister à renseigner les usagers sur l'état de leur assainissement et les conseiller en cas d'anomalies. Chaque installation d'assainissement autonome fera ainsi l'objet d'un diagnostic, un avis technique, qui sera visé par le maire.

La visite consistera en un constat visuel de l'existant, de l'état et de la conformité de chaque installation. Les points suivants seront plus particulièrement vérifiés : accessibilité et état des ouvrages, leur ventilation; qualité de l'écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration; niveau d'accumulation des boues à l'intérieur de la fosse toutes eaux. Le rapport établi par la technicienne, à l'attention du propriétaire, prendra la forme d'une fiche conseils mentionnant les modifications à prévoir. Les anomalies graves (rejet sauvage...) pourront faire l'objet d'une injonction du maire de réaliser des travaux de mise en conformité.

En effet, le maire dispose du pouvoir de police sur sa commune, notamment au titre du respect de la salubrité publique. Il est de son devoir de faire cesser les atteintes à celle-ci (code général des collectivités territoriales). Au vu des textes cités précédemment, ce contrôle est obligatoire. Tout refus de s'y soumettre sera constaté et pourra entraîner l'application de mesures coercitives prévues à cet effet.

LE CHANTIER "INTERNATIONAL" DU FOUR DU PETIT GUILLON



Au Petit
Guillon cet
été,



Coréen, Algérien,
Russe, Français,
Américain, Turc...

...du beau monde !



Démonstration de
cuisson du pain
par Mr Porteau
dans le four de
Claude Bordron...

...en attendant la
prochaine tranche
de travaux



CENTRE SOCIAL-MJC

GRS (+8ans)

Élisabeth LEBECQUE

Groupes d'âge.

Réunions d'inscription ven-
dredis 10 et 17 septembre
de 17 h à 19 h à la salle
polyvalente.

TENNIS DE TABLE

Jean-Paul ADAM

Reprise le 3 septembre. Le
mardi et le vendredi de 20 h
à 22 h 30 à la salle polyvalente.

ESCALADE

Activité escalade sur SAE et
falaise (+ 12 ans). Le mardi
de 17 h 30 à 19 h 30.

Escalad'arbre découverte de
la nature à travers cette
activité « branchée »

Réunion d'information le
samedi 18 septembre à 10 h
30 à la MJC

CULTURE PHYSIQUE

Martine BOUTIN. Reprise le
10 septembre. Le mardi et le
vendredi de 18 h à 19 h 30.
Tarif 30 €/an.

CYCLOTOURSIME

Circuits de 40 à 80 km le
dimanche matin. Tarif 16
€/an + licence UFOLEP

DANSE AFRICAINE

Reprise le 16 septembre
Adultes : débutants le
jeudi de 18 à 19 h tarif 96
€/an

Perfectionnement
jeudi de 19 à 20 h tarif 96
€/an

Initiés jeudi de 20 h
à 21 h 15 tarif 120 €/an

Enfants (- de 11 ans) :
réunion le mercredi 15 sep-
tembre à 16 h 45

Initiés : réunion de
reprise le mercredi 15 sep-
tembre à 17 h 15

Adolescents (- de 16 ans) :
réunion de reprise le mercre-
di 15 septembre à 17 h 45

THÉÂTRE

reprise le 22 septembre
8/11 ans : le mercredi de 14
h 30 à 15 h 30 Tarif 102
€/an

11/15 ans : le mercredi de
15 h 30 à 16 h 30 Tarif 102
€/an

PEINTURE DESSIN

Reprise le 4 octobre
6/12 ans : le lundi de 17 h
45 à 18 h 45 Tarif 72€/an
Adultes : le lundi de 19 h à
20 h 30 Tarif 96 €/an

DANSE HIP HOP

Réunion de présentation le
mercredi 15 septembre à 18
h 30 Tarif 60 €/an

RELAXATION - SOPHRO- LOGIE - CHI KONG

Reprise le 7 septembre
Le mardi de 19 h 30 à 21 h
30 Tarif 15 €/an. A l'école
maternelle de Mouthiers

INITIATION PIANO GUITARE

Enfants : reprise le mercre-
di 8 septembre

Ados, Adultes : reprise le
samedi 11 septembre

SOIES ET MATIÈRES
Reprise le 16 septembre ; le
jeudi de 14 h à 17 h Tarif
60 €/an

RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS :
Infos Centre Social-MJC:
05 45 67 84 38

Maison des Jeunes et de la Culture
Découverte gratuite des activités. Tél : 05.45.67.84.38
Adhésions : familles : 16 € ; moins de 16 ans : 6 € ;
Plus de 16 ans : 8 €



CRÈCHE FAMILIALE LES P'TITS LOUPS

La crèche familiale
« Les P'tits Loups » recrute
une assistante maternelle

pour l'accueil d'enfants de
moins de 3 ans à domicile.

Renseignements :
Mme MARTIGNAC,
05.45.67.84.88

CERCLE DES AÎNÉS

La Fédération des Clubs Ruraux des Aînés de la Charente
organise à BARBEZIEUX une journée de l'Amitié

14 septembre

Le Cercle des Aînés de MOUTHIERS organise
son repas d'automne à la salle polyvalente.
Pour tous renseignements, s'adresser au 05.45.23.52.60

19 septembre

MÉCHOUI DE L'ADMR

19 septembre à partir de 12 heures 30 à la salle des fêtes de PLASSAC.

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com



Un très beau
spectacle estival,
celui du centre
de loisirs. !

Photo Alain PORTE

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous vous rappelons qu'un agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence en mairie le MARDI de 13 heures 15 à 14 heures 30.

TENNIS, IL EST L'HEURE DE REMONTER AU FILET

ÉCOLE DE TENNIS

Reprise des cours aux mêmes
horaires à Mouthiers
Mercredi 8

11-12 H Poussins - benjamins (avec J
Clement)

16-19 H Cadet(te)s Juniors (avec O.
Enert Inscription et licence sur
place

COURS ADULTES

Mise en place des cours en fonction

des inscriptions et des créneaux dis-
ponibles. Contact J.P. Roux 05 45 67
83 58

Coupe Yves FLEURY

19 sept Mouthiers-Barbezieux

26 sept La couronne-Mouthiers

3 oct Mouthiers-Blanzac

10 oct Aubeterre-Mouthiers

2 simples dames 2 simples messieurs

1 double mixte 1 double messieurs

Contact V. Tamagna 05 45 61 24 74

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
SAMEDI 18 à 10 H
au Club house
(ou à la MJC ren cas
de pluie)**



RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Aux marcheurs qui aiment la nature
et la convivialité

« Ne crains pas d'être lent mais
crains seulement de t'arrêter »

Ce pourrait être l'adage du groupe
des sentiers de Boëme, chacun à son
rythme ! Ce ne sont pas des marches
sportives, mais des sorties régu-
lières qui permettent à chacun de

garder une forme physique, de s'aé-
rer l'esprit et les idées, tout en
échangeant avec les autres.

Tout en marchant, la nature
est pleine de trésors à décou-
vrir par les vues qu'elle offre,
sa faune, sa végétation, ses
odeurs, tous les plaisirs qui peu-
vent être partagés en famille ...

Venez rejoindre le groupe qui vus invi-
te à sa marche de rentrée le dimanche
12 septembre à 13 heures 30 place du
champ de foire à Mouthiers et à l'is-
sue de laquelle sera établi le calen-
drier du second trimestre 2004.
Balades le dimanche (calendrier des
activités) et le mercredi tous les 15
jours.

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place de la mairie	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim. 12 Septem.	Jean LATHIERE 05.45.67.92.53	13 h 30	Mouthiers et calendrier	Place ch. de foire	13h45	de 8 à 10

Randonnées possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"

Voir le calendrier de La Couronne

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement.
Allure modérée (environ 4 km/h)

Le mercredi tous les 15 jours
l'Association Sentiers de Boëme pilo-
te une balade sur la Commune de
Mouthiers, soit à partir du bourg, soit
à partir d'un village où l'on se rend en
voiture. Le grand nombre de chemins
et la grande diversité des paysages
(vallées, collines, plateaux calcaires,

bois ou forêts, rivière, tourbières, ...)
permettent beaucoup de balades
variées. Leur durée de deux heures
environ et leur rythme cool permet-
tent à tous de suivre y compris aux
parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : **14 heures**
sur le champ de foire

**MERCREDI
8 et 22
septembre**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

28 juillet : Charlotte BALAVOINE « le Petit Guillon »
8 août : Enzo ROBERT 55bis, rue de la Boème
11 août : Louis MEURICE 2, rue de l'église
19 août : Tom et Noha BLANCHARD les Morineaux »

MARIAGES

10 juillet : Jean-Paul POTIER et Alexandra ALLERON 60, rue de la Boème
17 juillet : Henri-Renaud PORTE et Virginie RAYMOND « la Rochandry »
31 juillet : Yann URTIZBEREA et Catherine COUTURIER « Chez Guérin »
7 août : Yannick POUGEARD et Aurélie RAILLAT 9, chemin de Chez Bâty et 4, route d'Angoulême
7 août : Stéphane FAVREAU et Barbara CLAUD « chez les Rois »

DÉCÈS :

26 juin : Abderrahmane BENNACEUR « l'usine »
1er juillet : Jeannine DENEPOUX veuve LAGRIVE "la Combe au Roi"
10 août : Henri BAQUE « le Rosier »
13 août : Robert GUILLOT Laragne-Monteglin (05)

SUR VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

19 : repas du Cercle des Aînés salle polyvalente
25 : loto du Comité des Fêtes à la salle polyvalente

OCTOBRE

2 : automnales de l'Association des artisans et commerçants
9 - 10 : Frairie des Vendanges et Bric à Brac du Comité des Fêtes
12 : Journée des Présidents des Clubs Ruraux des Aînés de la Charente salle polyvalente
15 : soirée Contes à la MJC
16 : loto du foot à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

SEPTEMBRE

4 - 5 : DR BOUCHERE ROULLET 05.45.66.32.11
18 19 : DR VIGNAUD MOUTHIERS 05.45.67.82.37
25 - 26: DR COMUZZI ROULLET 05.45.66.42.95

OCTOBRE

2-3 : DR MISHO LINARS 05.45.91.23.24
9 10 : DR CORBEL NERSAC 05.45.90.59.00

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre. Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 novembre. Le numéro suivant paraîtra en novembre.

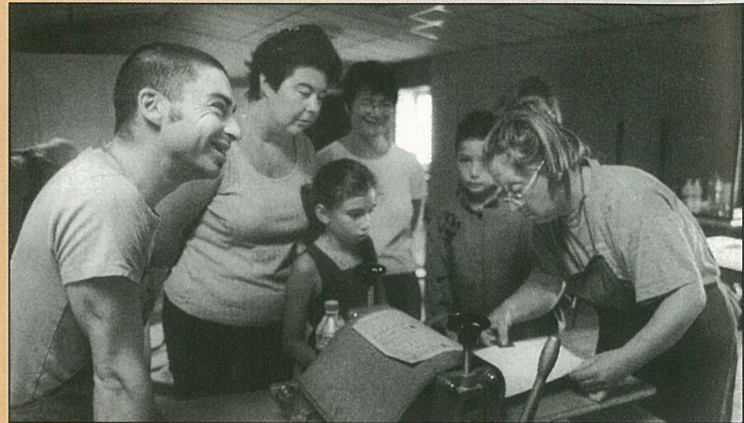


CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



La bonne image de la gravure a fait le succès du stage



Il n'y a pas d'âge pour bien manger ; succès pour le repas du moyen-âge.



Un p'tit tour chez le potier, il y a affluence pour rencontrer Alain Bussac.

(Photos Alain PORTE)